

Celle l'Evescault

Magazine

Juillet 2021

- # Budget
- # Le Lotissement des Grands Champs
- # Le Bar Restaurant
- # Composteurs collectifs

Bulletin
d'Informations Municipales



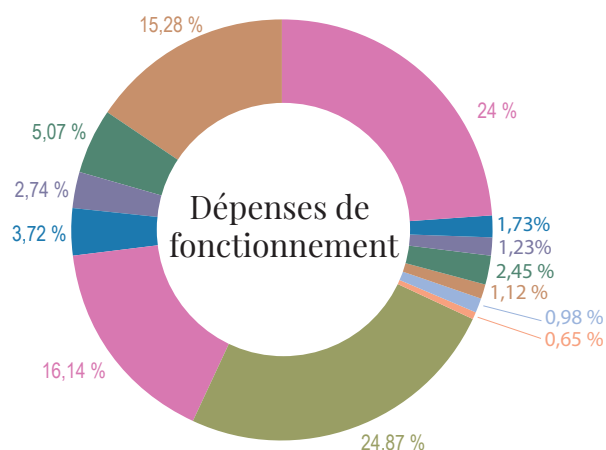
Budget 2021

Le budget de la commune s'articule en deux sections qui se doivent d'être équilibrées.

FONCTIONNEMENT

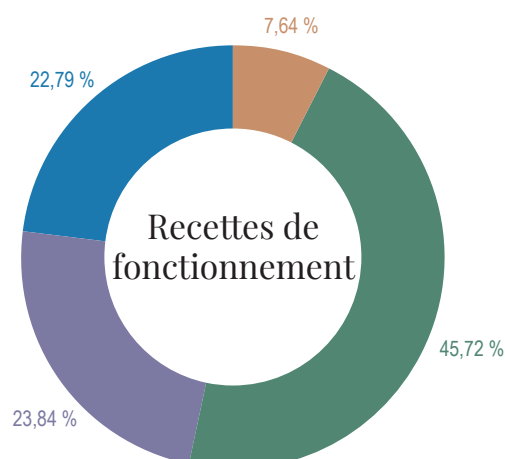
LES DÉPENSES

Charges diverses	24 %	293 408,22 €
Energie (Electricité, chauffage, carburant)	1,73 %	21 100,00 €
Petits équipements	1,23 %	15 000,00 €
Entretien des bâtiments	2,45 %	30 000,00 €
Entretien des chemins ruraux	1,12 %	13 700,00 €
Contrats de maintenance	0,98 %	12 000,00 €
Fêtes et cérémonies	0,65 %	8 000,00 €
SIVOS (écoles et vie scolaire)	24,87 %	303 987,75 €
Charges de personnel	16,14 %	197 291,00 €
Indemnités des élus	3,72 %	45 500,00 €
Charges financières	2,74 %	33 500,00 €
Réserve pour dépenses imprévues	5,07 %	62 000,00 €
Virement à la section d'investissement	15,28 %	186 780,03 €
		TOTAL : 1 222 267,00 €



LES RECETTES

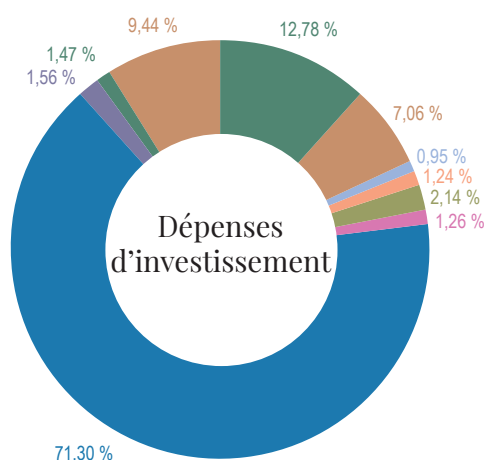
Produits divers	7,64 %	93 409,66 €
Impôts et taxes	45,72 %	558 880,00 €
Dotations et subventions	23,84 %	291 394,00 €
Excédent de fonctionnement de 2020	22,79 %	278 583,34 €
		TOTAL : 1 222 267,00 €



INVESTISSEMENT

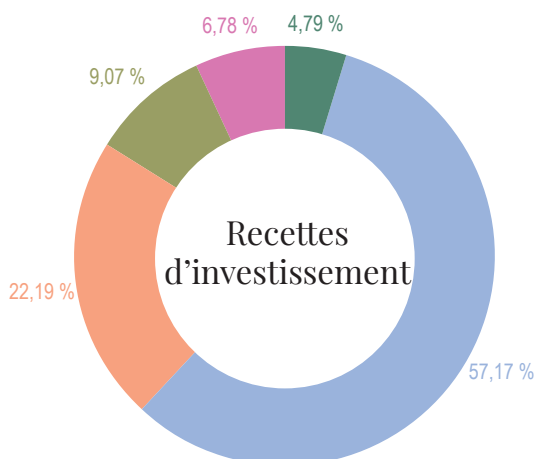
LES DÉPENSES

Emprunts et cautions	9,44 %	194 499,21 €
Provisions pour dépenses imprévues	1,47 %	30 312,00 €
Subventions diverses	1,56 %	32 115,00 €
Restauration de l'Eglise	71,30 %	1 468 517,00 €
Aménagement du cimetière	1,26 %	25 882,00 €
Aménagement de l'aire de loisir	2,14 %	44 108,00 €
Bâtiments communaux	1,24 %	25 600,00 €
Réserves incendie	0,95 %	19 650,00 €
Déficit d'investissement	7,06 %	145 373,79 €
Divers (matériel, informatique, voirie)	12,78 %	263 136,79 €
TOTAL :		2 059 712,00 €



LES RECETTES

FCTVA	4,79 %	98 702,00 €
Subventions d'investissement	57,70 %	1 177 619,11 €
Emprunts	22,19 %	457 000,00 €
Autofinancement	9,07 %	186 780,03 €
Divers	6,78 %	139 610,86 €
TOTAL :		2 059 712,00 €



FINANCES

AUGMENTATION de la taxe foncière

La part de la taxe sur le foncier bâti pour Grand Poitiers augmente cette année en passant de 1,29 à 5,17%, soit une hausse de 30 à 100 € à l'année pour la majorité des foyers concernés en fonction de leur surface habitable.

« Elle est très largement inférieure à la baisse de la taxe d'habitation », précise Claude Eidelstein, le vice-président chargé des finances de Grand Poitiers. Cette augmentation vise à générer un produit fiscal supplémentaire de 8M€, lequel contribuera à la réalisation du programme d'investissements de la collectivité. Cette mesure va permettre de garantir la bonne santé financière de Grand Poitiers en limitant son endettement. Il faut noter que certains investissements conduiront à des économies de fonctionnement, notamment pour ce qui concerne les dépenses énergétiques.

PROSPECTIVES FINANCIÈRES 2021/2026 de la commune

À compter de 2021, seule la recette de dotation forfaitaire continue de décroître régulièrement, tandis que la dette s'éteint rapidement. En conséquence, tous les indicateurs restent satisfaisants sur la période de prospective.

La commune parvient à faire face sans difficulté particulière tant à ses dépenses de fonctionnement qu'à ses dépenses d'investissement récurrent.

Le niveau d'épargne nette reste relativement soutenu et l'endettement en fin de prospective est très bas. Le fonds de roulement s'élève régulièrement sur la période.

La commune dispose donc d'un niveau d'autofinancement intéressant ainsi que de marges importantes en termes d'emprunts nouveaux. Elle peut de ce fait, envisager des investissements de projet sans mesures nouvelles particulières sur son fonctionnement.

ECOLE Perle d'eau

LE MOT du directeur

“ En dépit de conditions encore strictes liées à la pandémie, les projets se sont organisés.

Si les CM2 ont ouvert les festivités en allant à la piscine, ils ont été suivis de près par les maternelles qui sont régulièrement allés sur l'aire de loisirs de Celle pour profiter de la rivière, de l'ombre et des jeux mis à disposition par la commune.

Les maternelles ont pu profiter d'une sortie dans le bois de St Pierre (Smarves) pendant laquelle les élèves ont découvert les animaux et ont fait un parcours d'orientation.

Les CE1 et CE2 ne sont pas restés en peine en participant également à une sortie d'orientation USEP sur le parc de Blossac à Poitiers après s'être entraînés sur l'aire de loisirs à lire des cartes et à se repérer.

Un intervenant Basket est venu sur le city stade pour initier les CM2 au basket 3X3 afin de participer à l'URBAN Basket de Poitiers le 29 juin.

Les CM1 ont également bénéficié de quelques séances de piscine. Un autre projet avec un architecte des bâtiments de France aurait dû avoir lieu mais il n'a finalement pas pu se faire.

Enfin, comme traditionnellement, les CM2 ont appris les rudiments du code de la route afin d'obtenir l'attestation de première éducation routière dans le but de rouler à vélo jusqu'à Lusignan et y faire une initiation au Kayak. Pour cela, nous les avons plongés tout habillés dans la piscine du Pôle sportif avec la complicité des maîtres-nageurs. Cette sortie était conditionnée par la météo, espérons qu'elle ait été clémente pour aller au bout de ce beau projet.

Cette fin d'année est aussi sous le signe des interrogations car nos effectifs n'étant pas suffisants, une fermeture de classe a été prononcée à la rentrée prochaine (2021/2022).

”

L'équipe éducative a poursuivi l'accueil, l'enseignement et l'accompagnement de tous les élèves dans la stricte application des mesures sanitaires en place. A part quelques fermetures ponctuelles, nous avons traversé la crise dans les meilleures conditions possibles offertes à nos élèves.

Le protocole en place a limité la flexibilité en cas d'absence ponctuelle des enseignants mais les directions et leurs équipes ont fait leur maximum pour communiquer au plus tôt afin que les parents puissent s'organiser selon leurs propres contraintes.



Cours de basket

En ce qui concerne la rentrée à venir, les parents d'élèves et la municipalité se sont mobilisés depuis début 2021 pour éviter la suppression d'une classe sur l'école de Celle l'Evescault envisagée par l'inspection académique. Il est à souligner également que notre école était sous la menace d'une fermeture depuis 2 ans. La loi Blanquer et la Covid19 avaient repoussé l'échéance.

Malheureusement, nous avons eu début juin la confirmation de la suppression d'une classe sur l'école primaire à Celle l'Evescault nous conduisant à des effectifs importants dans certaines classes rendant l'enseignement de nos enfants plus compliqué à gérer. Cependant,

la motivation de l'équipe enseignante nous permet d'être confiants sur le maintien de la qualité de l'enseignement dispensé dans notre groupe scolaire. Cette même équipe reste mobilisée pour optimiser la répartition des nos élèves sur les classes restantes.

De plus, notons que du fait de cette fermeture, un espace dédié au périscolaire va pouvoir être aménagé.

Reste à espérer une rentrée en septembre 2021 dans des conditions aussi « normales » que possible (sans masque ?). A ce jour, nous manquons encore de visibilité pour vous donner plus de détails.



Piscine pour les CM2

Conseil Municipal des Jeunes

Comme nous l'avions évoqué dans Celle l'Evescault Magazine paru en Janvier 2021, nous souhaitons créer un Conseil Municipal des Jeunes.

*Tu as des idées pour ta commune,
alors, deviens candidat*



Les réunions et élections étaient envisagées au premier trimestre 2021 mais la Covid-19 en a décidé autrement. En effet, il nous a semblé indispensable de rencontrer les intéressés afin d'expliquer cette nouvelle entité et son objectif avant de lancer les démarches nécessaires.

Se présenter pour s'investir dans une telle mission ne peut se faire qu'en pleine connaissance des enjeux, des objectifs et du fonctionnement prévu. Ainsi une réunion en présentiel nous apparaît être un prérequis. Nous planifierons cette séance d'informations dès que les mesures sanitaires nous le permettront, probablement autour de la rentrée scolaire de septembre.

Chers jeunes, nous savons que certains d'entre vous sont très motivés à l'idée de s'investir. Soyez assurés que la mise en place de ce conseil des jeunes est toujours dans nos objectifs. Il n'est en rien remis en cause mais seulement repoussé pour se donner toutes les chances de réussir.

*Merci pour votre patience
et en attendant, gardez vos idées
et votre motivation intactes.*

UN POINT SUR le Lotissement des Grands Champs



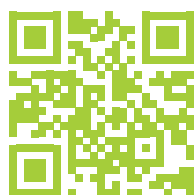
L'espace vacant de la zone de l'ancien stade interrogeait depuis quelques années.

La précédente municipalité avait notamment passé commande d'une étude au cabinet Abscisse Géo-Conseil pour étudier les possibilités d'aménagement de cette zone.



Vous pouvez consulter la vidéo de présentation du projet par notre 1^{er} adjoint au maire Jean-François Rochais :

<https://bit.ly/3xpGalZ>



La nouvelle équipe municipale a repris le dossier à l'automne 2020 afin d'en analyser les perspectives et d'apporter une offre complémentaire à de futurs nouveaux habitants.

Fait du calendrier, une des classes de l'école primaire était en danger depuis cet hiver et doit malheureusement fermer faute d'effectifs suffisants. Une autre classe pourrait également disparaître dans les années à venir à cause de la même problématique.

La question démographique est majeure pour la survie de nos petites communes du monde rural.

Nous devons agir !

En parallèle, le corps médical de la commune porte un projet d'offres de services complémentaires en créant une maison médicale. Ce projet, certes ambitieux, restera à taille humaine, sera à l'échelle de notre commune et s'intégrera parfaitement à l'environnement. Le monde rural s'organise pour lutter contre la désertification des services. **Nous soutenons cette initiative !**

Quel avenir pour LE BAR RESTAURANT ?



Une première réunion publique
a eu lieu le 16 juin.

SON BUT

Inviter les Célestins motivés
à réfléchir et participer au
projet de reconquête du bar-
restaurant.

Les échanges ont été très
constructifs autour des résultats
du questionnaire et des idées
que chacun pourrait apporter
pour le renouveau du site.

Nous vous tiendrons informés
des suites du projet !



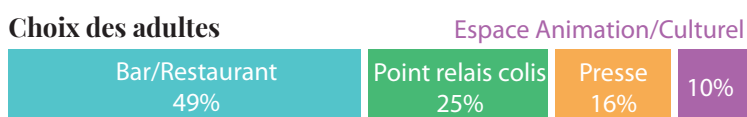
Le bar-restaurant fait partie des derniers lieux communs de sociabilisation dans les petites communes du monde rural. L'équipe municipale se mobilise sur ce dossier important pour améliorer le bien vivre ensemble. Très vite, au vue des divers échecs commerciaux passés, il nous a semblé évident d'intégrer les habitants au cœur de la réflexion.

Quels sont les premiers souhaits des Célestins ?

Souhaitent-ils une réouverture ?

Quels usages et services additionnels apporter pour rendre l'idée pérenne sur le long terme ?

Voici les éléments majeurs qui ressortent du questionnaire
auquel vous avez répondu nombreux (216 réponses)



Nous tenons à vous remercier pour votre mobilisation. Les attentes seraient en effet vraiment fortes pour une réouverture du lieu et avec, dans le meilleur des mondes, l'apport de services complémentaires.

"Il reste encore tout à créer !"

De multiples options s'ouvrent à nous : gestion privée comme nous l'avons déjà connue mais avec une ouverture à plus de services, une reprise en main par la municipalité qui pourrait se révéler coûteuse ou bien une délégation associative avec les forces locales et motivées qui aimeraient participer à la reconquête de ce lieu social.

Ensemble Ganapati

au château de La Grange



Maitryee Mahatma

Danseuse et chorégraphe Kathak, Maitryee Mahatma fait vivre avec passion l'héritage millénaire de la danse classique indienne.



Joyeeta Sanyal

Joyeeta Sanyal est née en Inde, dans la ville de Calcutta. Elle est initiée au sitar dès son plus jeune âge et au terme d'années de pratique et de dévouement, elle a développé une technique qui rend son jeu aussi créatif que captivant.



Matthias Labbe

Percussionniste aguerri, voyageur et musicien de la scène actuelle représente une génération à s'être formé aux musiques d'ailleurs et porte avec lui ses bagages culturels en donnant une dimension particulière à ses créations et projets de scènes.



Bernard Margarit

Autodidacte dès l'âge de 11 ans, Bernard Margarit étudie la guitare classique au conservatoire de Toulouse. S'en suit une carrière diversifiée : enregistrements, shows télévisés avec, entre autres, Johnny Hallyday, Kim Wilde, Sacha Distel...

CELLE L'EVESCAULT — Château de LA GRANGE

Samedi 31 juillet 2021

deux représentations à 16h30 et 20h30
de l'ensemble GANAPATI



1ère partie : musique classique de l'Inde du nord
et danse Kathak

2ème partie : fusion jazz et musique de l'Inde

Avec

Maitryee Mahatma – Danse Kathak

Joyeeta Sanyal – Sitar

Matthias Labbe - Tablas

Bernard Margarit – Guitare

Entrée et participation libre
Renseignement au 07 82 26 68 56



SAMEDI 31 JUILLET
Deux représentations
à 16h30 et à 20h30

1^{ère} partie
Musique classique de l'Inde du
Nord et danse Kathak

2^{ème} partie
Fusion jazz et
musique de l'Inde

Danseuse :
Maitryee Mahatma

Musiciens :
Joyeeta Sanyal, sitar
Mathias Labbé, tabla
Bernard Margarit, guitare

L'Association ABEILocales

Notre commune, avec le soutien
de l'Association ABEILocales,
s'engage sur le dispositif
"Mon village, espace de biodiversité."



Si vous souhaitez
faire partie de ce groupe
local, vous êtes invité à venir
vous inscrire à la Mairie avant
le 15 septembre 2021.

Objectifs de partenariat avec ABEILocales

Etendre le dispositif
"Mon village, Espace
de Biodiversité" à Celle
L'Evescault à travers trois
axes :

FÉDÉRER autour
de la biodiversité
et des questions
environnementales;
AGIR : protéger
activement la
biodiversité ;
INNOVER : faire des
recherches et faire
évoluer les pratiques

Différentes actions
sont mises en oeuvre
pour répondre à ces
problématiques et faire
participer les citoyens
afin qu'ils s'approprient
leur territoire.
Vous avez tous votre
place dans le projet pour
échanger autour de la
biodiversité!

Les écoles : une place centrale !

Les enfants sont de
futurs citoyens et
il est primordial de

les sensibiliser à la
biodiversité.

Les classes adhérentes
auront 4 animations
sur le thème de la
biodiversité et de
l'environnement.

Les habitants : des animations et une "Université populaire" dans les communes

Notre commune pourra
bénéficier d'animations
sur la biodiversité
et les questions
environnementales :
sorties nature, ateliers,
conférences...

Votre rucher pédagogique communal

La municipalité va
installer des ruches
pédagogiques, suivies
par un réseau local de
volontaires : habitants,
apiculteurs, agents
communaux...

Distribution d'abris à insectes

Les élèves des classes
participantes reçoivent

des abris à insectes
ainsi qu'un livret
d'accompagnement pour
identifier les insectes qui
y logeront et observer
leur comportement.
Ce support aide à
comprendre l'importance
de la biodiversité et de
l'habitat.

Des prairies fleuries

Des prairies fleuries
seront mises en place sur
les parcelles communales
et bords de route. Grâce
à leur longue période de
floraison, elles apportent
aux pollinisateurs du
pollen et du nectar.

Un "carré pour la biodiversité"

Un carré de biodiversité
est créé dans l'espace
public. Il n'est ni traité,
ni fauché, ni arrosé ou
semé. Des observations
scientifiques et des
"ateliers nature"
pour les écoles et les
habitants seront menés
sur la faune et la flore
qui s'y développent
naturellement.

Travaux d'aménagement au cimetière

Les travaux d'aménagement en cours



Afin de faciliter et de sécuriser les déplacements autour des columbariums un cheminement paysager est en cours de réalisation. Il est constitué d'une allée stabilisée qui sera agrémentée de plantations qui permettront de conserver la quiétude de ce lieu de recueillement.

Cet aménagement, réalisé dans la continuité des travaux engagés au cimetière par l'équipe municipale précédente, est en grande partie financé par l'obtention d'une subvention départementale destinée à garantir l'équilibre du territoire, et de conforter les investissements propices à l'économie locale.

loisirs

L'aire de

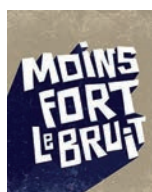


Vous la connaissez forcément que ce soit sous son nom officiel d'Aire de loisirs ou son surnom de *La plage*.

Elle nous permet de profiter de la fraîcheur de la rivière « Vonne » pendant les chaudes journées d'été mais aussi, tout au long de l'année d'y passer d'agréables moments de détente (jeux, city-stade, mini-golf, pêche...).

Cet endroit est très fréquenté par les Célestines et Célestins mais pas seulement. De nombreux visiteurs des communes alentours viennent y passer un bon moment et profiter des équipements sur place.

Si son attrait est donc incontestable, il en va de la responsabilité de tous les usagers d'en préserver sa qualité et son intégrité.





L'ensemble des procès-verbaux sont consultables en ligne et en mairie.
Veuillez retrouver ci-dessous les ordres du jour afin de vous aiguiller
dans vos recherches le cas échéant.

Séance du 05 novembre 2020

- Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal
- Vote des subventions communales 2020
- Vote des tarifs communaux 2021
- Décisions modificatives
- Restauration de l'église Saint-Etienne : Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'électricité et de chauffage
- Remplacement de l'alarme de la mairie
- Convention de mise à disposition de la salle des fêtes avec l'Association de Gymnastique de Cloué
- Désignation de représentants à la CLETC de Grand Poitiers Communauté Urbaine
- Repas des Aînés
- Eglise Saint-Etienne : Demande de dérogation d'espèce protégée par la LPO
- Bourse de stage
- Questions diverses

- Admission en non-valeur
- Exonération de loyer du salon de coiffure
- Restauration de l'église Saint-Etienne - Phase 2 : attribution du lot n°3 optionnel (peinture)
- Restauration de l'église Saint-Etienne - Phase 2 : mission complémentaire de mesures
- Etude d'aménagement de la parcelle ZD33: complément d'étude portant l'esquisse d'aménagement
- Renouvellement du contrat avec COSOLUCE
- Avenant n°2 à la convention de voirie pour l'entretien de 1er niveau dans le bourg avec Grand Poitiers Communauté Urbaine
- Avenant n°4 à la convention de mécénat avec SOREGIES
- Bibliothèque municipale : modalités de désherbage
- Nomination de 2 délégués pour le projet de centre socio-culturel
- Questions diverses

Séance du 17 décembre 2020

- Avis du Conseil Municipal sur l'enquête publique du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud
- Aliénation de chemins ou de parties de chemins ruraux
- Décision modificative n°2

Séance du 23 février 2021

- Vote du Compte administratif 2020
- Approbation du Compte de Gestion 2020 du Receveur Municipal
- Affectation des résultats 2020
- Projet Lotissement « Les Grands Champs » : présentation et adoption du projet

- Projet de lotissement « les Grands Champs » : contrats pour la maîtrise d'œuvre, le permis d'aménager et le bornage
- Création d'un budget annexe Lotissement « Les Grands Champs »
- Aménagement du lotissement « Les Grands Champs » : demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local de droit commun (DSIL)
- Délibération portant désaffectation et aliénation de chemins et de parties de chemins ruraux après enquête publique
- Bornage des chemins dans le cadre de l'aliénation de chemins ou de parties de chemins ruraux
- Chemins ruraux : Acquisition des parcelles cadastrées C 892 et 894
- Restauration de l'église Saint-Etienne - Phase 2 : annulation du lot 1 de la tranche optionnelle
- Restauration de l'Eglise Saint-Etienne - Phase 2 : avenants au marché pour les lots 1, 2 et 3 de la tranche ferme
- Restauration de l'Eglise Saint-Etienne : engagement dans la phase 3 des travaux et demandes de subventions auprès de la DRAC, du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, du Conseil Département de la Vienne et au titre de la DSIL
- Cession de la parcelle ZE 11
- Convention avec le SIVOS du Pays Mélusin pour la mise à disposition ponctuelle des services techniques pour la maintenance des bâtiments scolaires du SIVOS
- Aménagement de l'aire de loisirs : adoption du projet et demande de subvention au titre de la DETR
- Convention pour la maintenance et le contrôle de la défense incendie
- Délibération relative aux modalités de réalisation des heures supplémentaires et complémentaires
- Questions diverses

Séance du 08 Avril 2021

- Vote des taux de fiscalité directe locale 2021 : fixation des taux de taxes foncières
- Vote du Budget Primitif 2021- Commune
- Vote du Budget Primitif 2021 - Lotissement Les Grands Champs
- Vote des Opérations d'investissements 2021
- Neutralisation des écritures d'amortissement

- Prêts à moyen terme et court terme pour le financement de la Phase 2 de la restauration de l'Eglise Saint-Etienne
- Restauration de l'Eglise Saint-Etienne : engagement dans la phase 3 des travaux et demandes de subventions auprès de la DRAC, du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, du Conseil Département de la Vienne et au titre de la DSIL
- Restauration de l'église Saint-Etienne- Phase 2 : retrait de la délibération n°2021/12
- Restauration de l'église Saint-Etienne - Phase 2: modification des marchés
- Avis du Conseil Municipal sur le projet de fermeture de classe
- Examen de demandes de subventions
- Attribution d'une bourse de stage
- Candidature de la commune au projet 2021 de l'Association ABEILocales
- Délibération relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
- Position du Conseil Municipal sur d'éventuels projets éoliens
- Questions diverses

Séance du 20 Mai 2021

- Déclassement de la parcelle ZD 33
- Convention de prestation de services avec Grand Poitiers Communauté Urbaine pour la promotion, l'appui et l'animation de certaines activités culturelles et sportives
- Acquisition de matériels informatique, bureautique, électoral et technique : demande de subvention au titre de ACTIV 3 auprès du Conseil Départemental
- Aménagement des entrées de bourg et du cimetière : demande de subvention au titre de ACTIV 3 auprès du Conseil Départemental
- Défense incendie : demande de subvention au titre de ACTIV 3 auprès du Conseil Départemental pour la mise en place de bornes incendie
- Présentation des travaux d'étanchéité à la mairie et à la boulangerie
- Décision modificative n°1
- Questions diverses

Panneau POCKET

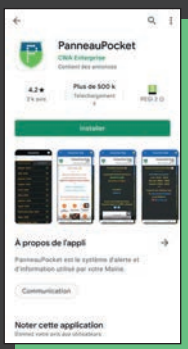
L'info de ma commune directement sur mon téléphone !



Nous n'avons pas tous envie d'aller sur les réseaux sociaux ou de rechercher des informations sur le net. Nous avons cependant presque tous un smartphone. C'est fort de ce constat et dans un souci de toujours mieux informer les habitants que l'équipe municipale a souhaité mettre à disposition ce service simple et innovant : Panneau Pocket.

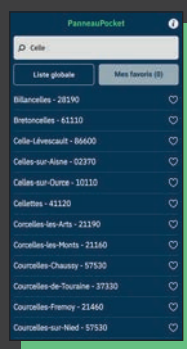
Plus besoin de rechercher l'information, c'est l'essentiel de l'information qui vous arrive directement sur votre téléphone ! Les événements locaux et l'actualité de la commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez et quand vous le souhaitez.

L'application est gratuite, ultra simple d'utilisation, respectueuse de votre vie privée car Panneau Pocket ne récolte pas de données personnelles et enfin, vous n'avez pas besoin de créer un compte. Vous pourrez choisir de valider les notifications et d'être par conséquent alerté en direct à chaque nouvelle information tout comme de ne recevoir aucune notification et vous pourrez consulter les infos quand bon vous semblera sur votre téléphone ou tablette !



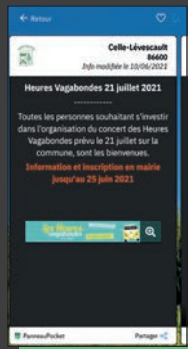
1.

Recherchez « **Panneau Pocket** » sur PlayStore ou AppStore de votre téléphone ou tablette pour l'installer.



2.

Recherchez parmi les communes partenaires du service.



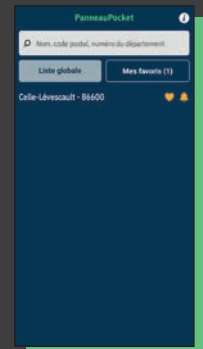
3.

Vous avez accès aux infos de votre commune !



4.

Cliquez sur le cœur afin d'enregistrer Celle l'Evescault dans vos favoris.



5.

La cloche vous permet d'être alerté en direct.

COMPOSTAGE

LES BIODÉCHETS



Mise en œuvre du compostage collectif dans le bourg de Celle l'Evescault

Lors de la distribution des containers et des composteurs individuels dans le bourg de Celle l'Evescault, certains logements n'ayant de jardin ont été identifiés comme n'ayant pas la possibilité de recevoir de composteur individuel. Or, selon une directive européenne, trier à la source les biodéchets deviendra obligatoire au 1^{er} janvier 2024.

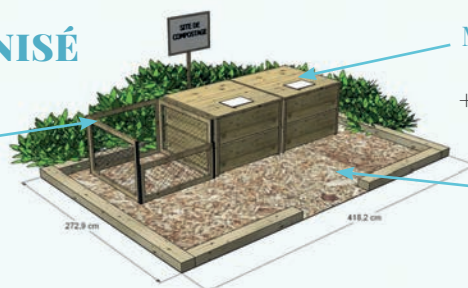
De ce fait, 2 composteurs collectifs seront prochainement installés dans le bourg, l'un à proximité du bar et des écoles, le second en haut de la Grand'rue à proximité de la rue du 21 juin 1944.

« Tout déchet non dangereux biodégradable de jardin ou de parc, tout déchet non dangereux alimentaire ou de cuisine issu notamment des ménages, des restaurants, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que tout déchet comparable provenant des établissements de production ou de transformation de denrées alimentaires. »

Article L 541-8 du Code de l'environnement

MATÉRIEL PRÉCONISÉ

Matériel de compostage constitué de :
+ un bac à broyat
+ un bac d'apport de 800l
+ un bac de maturation de 800l



Matériel de communication adapté
Panneau explicatif
+ Panneau d'identification des sites

Cheminement adapté
Délimitation du site par des lices basses

L'église étant classée, Grand Poitiers déposera un dossier qui sera étudié par l'Architecte des Bâtiments de France. Le projet d'installation de site de compostage partagé a déjà reçu un avis favorable de l'ABF.

LA GESTION DES SITES

D'un point de vue réglementaire, le compostage de proximité est encadré par l'arrêté du 9 avril 2018 :

- Max 1 Tonne de biodéchets / semaine ;
- Un « exploitant » est nommé ;
- « L'exploitant » doit être formé aux bonnes pratiques ;
- le compost produit peut-être utilisé en local.

Grand Poitiers sera l'exploitant des sites de compostage public et en assurera la gestion régulière via la filière

d'acteurs professionnels Territoire Organique. Ce principe de gestion permettra d'assurer la maintenance et de maintenir la propreté des deux sites. (La décomposition des matières n'engendre pas de nuisance). De plus, Grand Poitiers assurera la distribution de bioeaux et la sensibilisation des habitants lors de temps d'inaugurations, d'animations,...

GRAND POITIERS
Communauté urbaine
grandpoitiers.fr

Compost'Âge
Association



Création et impression Imprimerie Raveau - 86700 Valence en Poitou - 05 49 59 20 48 - RCS Poitiers B 819 205 782

“ Bonnes
vacances ”